



Association déclarée, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

## BIOPÔLE SANTÉ

Centre Régional d'Innovation Biopôle  
4 rue Carol Heitz  
86000 Poitiers (France)  
Tél. : 05 49 38 53 98

E-mail : [service.communication@biopole-sante.com](mailto:service.communication@biopole-sante.com)

Site : [www.biopole-sante.com](http://www.biopole-sante.com)

### BULLETIN D'ADHÉSION 2017

**RAISON SOCIALE :** .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : ..... Site Internet : .....

Domaines d'activité : .....

SIRET : ..... Code NAF : .....

**REPRÉSENTANTS :**

**1) NOM :** ..... **Prénom :** .....

Fonction : .....

Téléphone / Mobile : ..... Courriel : .....

**2) NOM :** ..... **Prénom :** .....

Fonction : .....

Tél / Mobile : ..... Courriel : .....

**Selon nos conventions de réseau en vigueur, souhaitez-vous bénéficier d'un accès à certains services gratuits de (merci de cocher votre préférence) :**

**Pôle des Eco-Industries :**  oui  non **Institut de la Chimie Verte :**  oui  non

**Montant forfaitaire de la cotisation annuelle 2017 : 150 €**

(non soumis à la TVA)

Votre paiement vaut acceptation pleine et entière de la CHARTE D'ADHESION en votre qualité de membre.

**RÈGLEMENT :**

Chèque bancaire libellé à l'ordre du **BIOPÔLE Santé**

Virement : Code Banque : 30004 Code Guichet : 00357

N° de Compte : 00010221655 Clé RIB : 67

N° IBAN : FR76 3000 4003 5700 0102 2165 567

Règlement et bulletin d'adhésion dûment complété à envoyer au siège social :

**BIOPÔLE Santé, Centre Régional d'Innovation Biopôle, 4 rue Carol Heitz 86000 Poitiers**

Date : .....

Signature / Cachet :

## LA STRATEGIE ASSOCIATIVE - PLAN TRIENNAL 2016-2019 (2 pages)

### Stratégie associative : L'objectif général du Plan triennal 2016-2019.

Le projet associatif dans son plan triennal 2016-2019 ambitionne d'introduire **le BIOPOLE Santé**, Cluster régional en innovation Santé, *avec son réseau Expert<sup>(1)</sup>*, dans une démarche d'obtention d'une reconnaissance s'appuyant sur « *la labellisation de son action de valorisation de l'innovation et de création de haute valeur ajoutée en Santé* ».

En effet, le BIOPOLE Santé, Cluster régional en innovation Santé, s'inscrit dans une démarche de service de soutien à la compétitivité des entreprises, au développement économique et à l'attractivité territoriale pour favoriser, soutenir et promouvoir, en premier lieu, des projets entrepreneuriaux et des partenariats de recherche (publics-privés, inter-entreprises) à la faveur des acteurs de la filière Santé et de son réseau Expert (adhérents, partenaires,...).

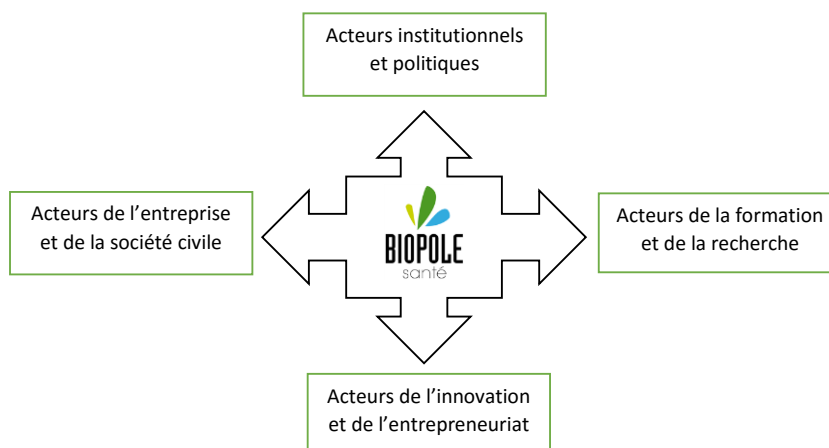
Par extension, cela comprend naturellement l'ensemble des acteurs socio-économiques qui en sont les premiers bénéficiaires à partir de la mise sur le marché des biens et des services issus de la recherche et de l'innovation en santé (particuliers, entreprises, administrations).

### Plan triennal 2016-2019 : Périodicité de lancement de chacun des trois (3) objectifs associatifs.

#### Anniversaire en 2017 : Les 10 ans du BIOPOLE Santé

##### - Période 2016-2017 :

Le **BIOPOLE Santé**, Cluster régional en innovation Santé, s'est donc donné pour ambition **d'être Leader régional en matière de réseautage** pour permettre à tous les acteurs de la filière Santé et à ses partenaires de bénéficier d'une information structurée et qualifiée afin de faciliter les mises en relation entre les différents acteurs qui constituent son écosystème (représentation de l'écosystème du BIOPOLE Santé ci-après).



<sup>1</sup> Réseau d'acteurs mobilisé autour de la filière Santé à partir duquel se créent de véritables collectifs d'innovation et d'affaires comprenant les entreprises, les laboratoires publics de recherche, les établissements de formation supérieure et de la recherche académique, les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation, les agents institutionnels et politiques, ainsi que de nombreux partenaires associés au BIOPOLE Santé (régionaux, nationaux, européens et internationaux).

Axes de développement des compétences associatives	Importance de chacun des 4 groupes d'acteurs dans le développement des compétences associatives			
	Acteurs de l'entreprise et de la société civile	Acteurs de la formation et de la recherche	Acteurs institutionnels et politiques	Acteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat
Développement du réseau	oui	oui	oui	oui
Promotion du BIOPOLE et de son réseau Expert	oui	oui	oui	oui
Recherche de financements	oui	Potentiellement (partenariat)	oui	Potentiellement (partenariat)
Offre de services (publi-Info, veille, formation, séminaire, ...)	oui	oui	oui	Potentiellement (partenariat)
Mutualisation de services (offre gratuite ou payante)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)
Participation/construction de manifestations (salon, congrès, ...)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)	Potentiellement (partenariat)
Participation/construction de projets européens	oui	oui	oui	Potentiellement (partenariat)
Mise en place de projets inter-filières	oui	oui	oui	oui
Labellisation du BIOPOLE SANTE	oui	oui	oui	Potentiellement (partenariat)

#### - Période 2017-2018 :

Le BIOPOLE Santé, Cluster régional en innovation Santé, s'est donc donné pour ambition **d'accompagner à l'international les acteurs économiques de notre territoire.**

En effet, pour faire face à la concurrence réelle ou potentielle à court et à moyen terme, les entreprises doivent développer leur compétitivité. Pour cela, au-delà des partenariats économiques et de recherche, le BIOPOLE Santé doit permettre de faire mieux connaître, *en dehors de son territoire métropolitain*, les compétences de son réseau Expert, et les acteurs de la filière Santé en région.

#### - Période 2018-2019 :

Le BIOPOLE Santé, Cluster régional en innovation Santé, s'est donc donné pour ambition **de concrétiser, avec son réseau Expert, son objectif général de labellisation de ses compétences et de ses expertises sur son territoire.**

Cette opportunité est en soi une garantie pour l'ensemble des décideurs territoriaux (publics-privés) d'entretenir et de valoriser un système relationnel leur permettant d'augmenter leurs opportunités d'affaires et de croissance, favorisé par la proximité et l'homogénéité culturelle régionale.